

**Conseil d'administration – 18 mai 2019**  
**Association des propriétaires du lac Poisson Blanc**

**6<sup>e</sup> réunion du CA**  
**Chez Linda Cornell (secteur Bowman)**  
**18 mai 2019 – 9h30**  
**PROCÈS-VERBAL**

<b>Sujets</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Actions</b>
1. CA : formalités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverture et constat du Quorum à 09h30</li> <li>• Présences : Pierre Charlebois, David Orfald, Carla Monette, Marcel Prévost, Ronald Thomas, Gilbert Lafontaine, Linda Cornell, Benoit Sirois, Monique Lesage.</li> <li>• Absence : Diane Faucher</li> <li>• L'ordre du jour du CA du 18 mai 2019 a été approuvé.</li> <li>• Le procès-verbal du CA du 21 septembre 2018 a été approuvé</li> <li>• Monique Lesage rédigera le procès-verbal en l'absence de Diane.</li> </ul>	<p>Accepté</p> <p>Accepté</p> <p>Accepté</p>
2. Rapport du Président	<p><b>Rencontre du 28 octobre 2018 (Lac Brochet)</b></p> <p>1. Benoit Sirois a confirmé que les membres du Lac Brochet apprécient avoir pu se joindre à l'ALPB. Pierre a affirmé que cette fusion permettra sûrement à l'association d'être viable à plus long terme.</p> <p><b>Communications avec Brookfield Renewable (niveau de l'eau en septembre)</b></p> <p>2. Pierre a informé les membres qu'une entente entre les différentes municipalités de la vallée de l'Outaouais et Brookfield Renewable vise à normaliser le niveau de l'eau durant la saison estivale et ce jusqu'à la mi-septembre. Par la suite, ils ne peuvent garantir le niveau de l'eau, ni ne peuvent nous assurer qu'aucune inondation ne surviendra au printemps.</p> <p>Le comité s'est dit satisfait du niveau de l'eau pour la période estivale 2018</p> <p><b>Points de ralliement en cas d'urgence ou d'une catastrophe</b></p> <p>3. Pierre a communiqué par courriel avec Yvon Blanchard, Directeur général (DG), Municipalité de Lac Sainte-Marie (LSM) afin de discuter des mesures d'urgence en cas de feu de forêt ou de rupture de barrage pour les propriétaires se trouvant dans le secteur du Lac Poisson Blanc (LPB).</p> <p>Présentement, le point de rassemblement en cas de catastrophe se trouve à LSM.</p> <p>Pierre n'a pas été en mesure de savoir si un plan existe présentement puisque le DG n'a pas donné suite à son courriel.</p>	

**Conseil d'administration – 18 mai 2019**  
**Association des propriétaires du lac Poisson Blanc**

Sujets	Objectifs	Actions
	<p>Les membres sont d'avis que si aucun plan n'existe, il devrait être préparé par la municipalité de LSM en collaboration avec un pompier volontaire (suggestion : Marc Barbe). La municipalité de Denholm et la base de plein-air Air-Eau-Bois sont en pourparlers sur ce point. Une entente non officielle est en vigueur à NDL pour nous informer s'il y a un problème avec le barrage. Benoit et un autre administrateur assureront le suivi en demandant une rencontre et formalisera tout ce dossier.</p> <p>Pierre confirmera avec la Base la possibilité qu'il puisse être un point pour les propriétaires habitant près de ce lieu.</p> <p>Il a été suggéré d'inscrire cet item à l'ordre du jour de l'AGA du 26 mai 2019.</p> <p><b>Communications avec COBALI et l'ABVdes7 etc.</b></p> <p>4. Suite à la réunion du 21 septembre 2018, des spécimens ont été collectés dans la Baie Newton. Nous avons reçu confirmation qu'il s'agissait bien de myriophylle dans le cas de la Baie Newton.</p> <p>Québec a créé l'application SENTINELLE sur laquelle on peut retrouver en consultant les cartes disponibles, la présence de plantes invasives telles que le myriophylle.</p> <p>Des analyses supplémentaires seront faites à la fin du mois d'août ou au début du mois de septembre. Nous essayerons d'obtenir une subvention pour ce faire. Un membre a offert son chalet en guise d'hébergement pour les employés.</p> <p>Un conférencier sera présent à l'AGA du 26 mai 2019 pour une présentation d'une demi-heure.</p> <p><b>Révision de nos règlements (version finale)</b></p> <p>5. Pierre a tenu à remercier l'administration pour la révision des règlements.</p> <p>Carla Monette a noté que le texte de la mission ne correspondait pas dans les deux langues. Les modifications nécessaires seront apportées au document.</p> <p><b>Dîner communautaire (etc.)</b></p> <p>6. Le groupe S.O.P. a confirmé leur présence au dîner communautaire AGA qui se tiendra le samedi 3 août 2019. Carte blanche a été donnée au groupe en ce qui concerne le choix de musique. Le groupe s'adapte facilement aux demandes des participants.</p> <p>Un administrateur et Carla s'occuperont d'ériger un abri pour le groupe et Luc aidera à placer les tables de</p>	<p>Benoit et Marcel (rencontre)</p> <p>Pierre (suivi)</p> <p>Carla (suivi)</p>

**Conseil d'administration – 18 mai 2019**  
**Association des propriétaires du lac Poisson Blanc**

Sujets	Objectifs	Actions
	<p>la meilleure façon possible afin que les gens échangent entre eux.</p> <p>La conseillère municipale de LSM, Charlie-Anne Dubeau, nous a assigné un budget pour cet événement. Les dépenses encourues devront être justifiées par la présentation de reçus dûment identifiés.</p> <p>En ce qui concerne l'invitation au dîner lancée au député fédéral, William Amos, ainsi qu'au député provincial, Simon Bussières, plusieurs commentaires positifs et négatifs ont été partagés. Le côté politique apporté durant cet événement, et surtout avant une période d'élection, n'est pas souhaitable pour la majorité des membres. Il a été suggéré d'aller de l'avant avec cette initiative pour cette année seulement mais que dorénavant on devrait en discuter au préalable.</p> <p>Pierre communiquera avec Charlie-Ann sur ce point.</p> <p><b>Refonte de notre site web et introduction du mode de paiement INTERAC</b></p> <p>7. Notre site web a fière allure par suite des modifications apportées. Merci à Matthew Gibson et à Pierre pour ce travail ardu.</p> <p>Le mode de paiement INTERAC est un franc succès.</p> <p><b>Adhésion en date du 17 mai 2019</b></p> <p>8. Plusieurs membres ont renouvelé leur adhésion en utilisant le mode de paiement INTERAC.</p> <p>Carla mettra à jour la liste des membres actifs.</p> <p>Il a été suggéré, par Ronald, la possibilité de diviser la Baie Newton en deux secteurs, soit le côté sud et le côté nord. On verra à aux nominations lors de l'AGA du 26 mai 2019 s'il y a un intérêt.</p> <p><b>Remboursement des frais de changement de nom par le Regroupement</b></p> <p>9. Le Regroupement de la Vallée de la Gatineau a accepté de rembourser les frais reliés à cette modification. La facture sera expédiée après la présentation de cet item à l'AGA du 26 mai 2019.</p> <p><b>Confirmation de nos étoiles 2019</b></p> <p>10. Joanne Lévesque et Ray Thibodeau ont été nommés les étoiles 2019.</p>	<p>Marcel, Luc et Carla</p> <p>Pierre (suivi)</p> <p>Carla (suivi)</p> <p>Pierre (suivi)</p>

**Conseil d'administration – 18 mai 2019**  
**Association des propriétaires du lac Poisson Blanc**

<b>Sujets</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Actions</b>
3. Rapport des Vice-présidents	<p><b>Les nouvelles de secteur à partager entre-nous :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Benoit Sirois</b> : Suite à l'aménagement de la digue de roches installée par la municipalité à l'automne dernier, les castors se sont mis à l'œuvre et le barrage devient de plus en plus haut et le niveau du lac monte. Dès que le niveau de l'eau sera acceptable, Benoit rencontrera le DG, LSM dans le but de concevoir la deuxième étape du barrage qui consiste en l'installation d'un ponceau. Cette deuxième étape respectera les recommandations de la firme Éco-Odyssée de La Pêche.</li> <li>• Nous n'avons pas reçu de nouvelles de la Sûreté provincial du Québec en ce qui concerne le trajet emprunté pour assurer la sécurité dans le secteur Bowman.</li> <li>• Une demande sera remise à LSM afin d'ajouter un panneau (avec flèche) indiquant une zone à venir de 50 km pour GPB et ch lac Brochet. D'autres panneaux de limite de vitesse de 50km devront être installés sur le chemin du Lac Brochet et GPB. Et GPB.</li> <li>• Deux pancartes incitant les propriétaires à laver leur bateau et remorque avant de naviguer sur un plan d'eau ont été installés au croisement du chemin LPB et du chemin du Lac Brochet et croisement GPB et ch Kelly Newton à nos frais.</li> <li>• <b>Linda</b> : Elle a rencontré le directeur de la Base concernant le contrat de 10 ans entre la base et la municipalité de Bowman en ce qui concerne la gestion de la descente de bateaux de Bowman, Malheureusement, l'entente n'est pas respecté.</li> <li>• <b>David</b> : Rien de particulier à noter.</li> </ul>	<p>Benoit (suivi)</p> <p>Pierre (suivi)</p> <p>Pierre (suivi)</p> <p>Linda (suivi)</p>
4. Décisions	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Gilbert a confirmé qu'il offrirait un grand prix à notre 5<sup>e</sup> anniversaire qui consiste en un tour d'avion.</li> <li>2. Une lettre officielle sera envoyée au député Simon Bussières et à LSM demandant leur contribution dans le cadre de l'étude sur les plantes invasives à la Baie Newton et au Lac Brochet.</li> <li>3. Une rencontre avec COBALI sera fixée en septembre 2019 afin de discuter des résultats de l'étude. La salle communautaire de LSM sera réservée et une invitation sera envoyée aux membres. À formaliser à l'AGA</li> <li>4. Ajout d'une activité : L'activité du ponton ne sera pas renouvelée cette année. Un 5 à 7 a été suggéré juste avant la fermeture des chalets cet automne. Cet item est en développement.</li> <li>5. Une lettre officielle demandant à LSM d'installer un panneau avec flèche indiquant la limite de vitesse de 50 km sur toute la longueur du chemin du GPB et du</li> </ol>	<p>Gilbert</p> <p>Pierre (suivi)</p> <p>Pierre (suivi)</p> <p>Pierre et Marcel (suivi)</p> <p>Pierre (suivi)</p>

**Conseil d'administration – 18 mai 2019**  
**Association des propriétaires du lac Poisson Blanc**

Sujets	Objectifs	Actions
	<p>chemin du Lac Brochet sera expédiée LSM.</p> <p>6. Une demande a été envoyée à LSM concernant l'installation de 2 panneaux encourageant le lavage de bateaux (intersection Kelly Newton-GPB et intersection GPB-Brochet (les panneaux sont déjà achetés) ainsi que pour l'installation du panneau de surveillance communautaire à l'intersection du GPB-Kelly Newton.</p> <p>7. David s'est informé à Gracefield concernant le cours de premiers soins. La formation est trop dispendieuse pour se permettre de l'offrir.</p> <p>8. Le remboursement des frais d'essence pour Pierre Charlebois a été accepté.</p> <p>9. Le corrigé de nos règlements version 2019 a été accepté. Pierre a remercié les membres pour le temps consacré à la révision dudit document.</p> <p>10. Tous sont d'accord pour l'achat de t-shirts promotionnels.</p> <p>11. Réponse de Ronald sur le quorum pour l'AGA extraordinaire ?????</p> <p>12. Décisions sur nos priorités pour 2019-20 d'après la liste des inquiétudes de nos membres :1) emphase sur plantes envahissantes, 2) promotion lavage de bateau, 3) mesures d'urgence</p>	<p>Pierre (fait)</p> <p>David</p> <p>Ronald est absent. On va continuer comme prévu.</p> <p>Pierre (suivi)</p>
5. Finances	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gilbert, trésorier, a confirmé que le budget balance. Un fond d'urgence de 400 \$ est toujours disponible. Pierre soumettra les documents requis pour le remboursement de son essence.</li> <li>• Les démarches à suivre concernant l'obtention d'un numéro pour organisme de bienfaisance pour fin d'impôts seront discutées à la prochaine rencontre. Il est à noter que beaucoup d'étapes devront être observées d'après David.</li> </ul>	Gilbert (suivi)
6. AGA	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Monique et Benoit s'occuperont d'installer la salle avant la réunion du 26 mai 2019.</li> <li>2. Une table d'accueil sera installée à l'entrée afin que Carla et Gilbert accueillent les participants.</li> <li>3. Un administrateur a accepté d'être le maître du temps et a demandé à Pierre Charlebois d'établir un temps pour chacun des items à l'ordre du jour.</li> <li>4. Les membres ont choisi les deux types de plateaux d'aliments qui seront offerts aux participants. Pierre s'occupera de les acheter.</li> <li>5. Françoise et un autre administrateur s'occuperont des</li> </ol>	<p>Monique et Benoit</p> <p>Carla et Gilbert</p> <p>Pierre (suivi)</p> <p>Pierre (suivi)</p>

**Conseil d'administration – 18 mai 2019**  
**Association des propriétaires du lac Poisson Blanc**

<b>Sujets</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Actions</b>
	<p>procédures des élections.</p> <p>6. Il serait souhaitable que les participants unilingues s'assoient près d'une personne bilingue durant la réunion puisque la majorité du contenu sera bilingue.</p> <p>7. La 1<sup>ère</sup> partie de l'AGA extraordinaire  Les items de l'ordre du jour seront réorganisés afin de s'assurer que le plus grand nombre de participants profite de la présentation concernant la Myriophylle.</p> <p>8. 2<sup>e</sup> partie AGA – les items seront réorganisés et l'ordre du jour sera imprimé.</p>	<p>Pierre</p> <p>Carla</p>
7. Varia	<p>1. Une station de lavage de bateaux sera installée à LSM. Pierre essaie d'en apprendre plus sur le déroulement de ce projet qui est confidentiel.</p> <p>2. Aucune activité additionnelle n'a été proposée sauf un 5 à 7 à la fin de la saison estivale.</p> <p>3. Carla a terminé le bulletin et Monique révisera le document.</p> <p>4. Un échange d'opinion a permis d'apporter des suggestions concernant le dîner communautaire pour 2020. Il a été suggéré d'engager un disque-jockey au lieu d'un band pour 2020 afin de peut-être diminuer les coûts.</p>	<p>Pierre (suivi)</p> <p>Monique (suivi)</p> <p>Pierre (suivi)</p>
8. Fin et date de la prochaine rencontre du CA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La date de la prochaine réunion du CA sera déterminée après la réunion de l'AGA du 26 mai 2019</li> <li>• L'assemblée s'est terminée à 11h45.</li> </ul>	